

NOUVEAUTE INSCRIPTION EN LIGNE

Avec vos codes EduConnect

Vous pouvez demander vos codes EduConnect au secrétariat des élèves par l'ent ou à l'adresse mail secretariat-eleves.0950666H@ac-versailles.fr

Adresse de connexion : <https://teleservices.education.gouv.fr>



Après avoir cliqué sur le bouton « j'inscris mon enfant dans cet établissement »

Etape 1 : choix des enseignements facultatifs. Il ne pourra pas y avoir de désinscription à la rentrée. Il est possible de ne prendre aucune option facultative.

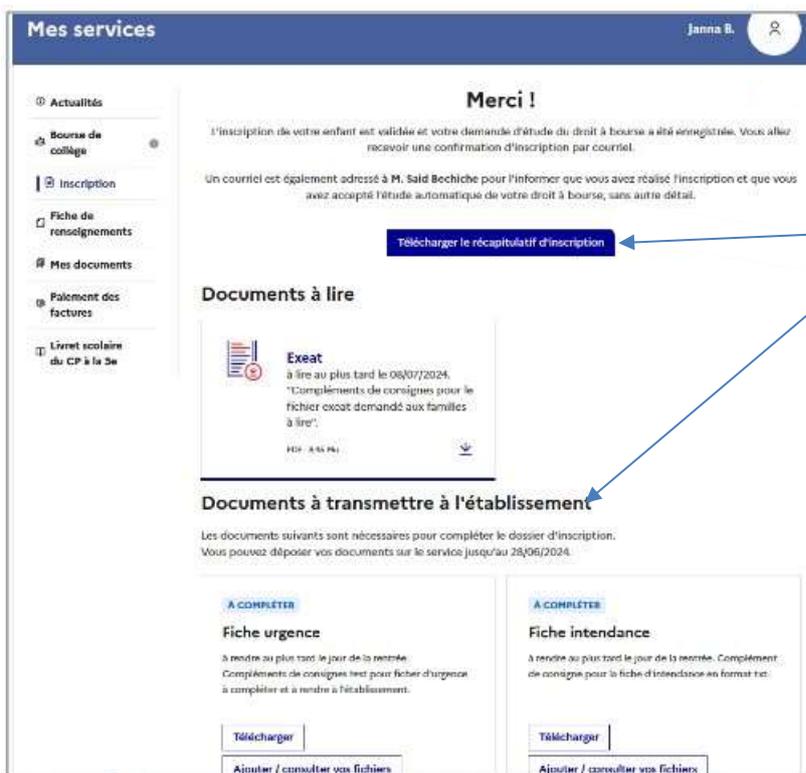
Etape 2 : Vérification et mise à jour des informations administratives. **Pour toutes modification de l'adresse postale ou du numéro de téléphone des responsables légaux, déposer dans les pièces à joindre un justificatif de domicile et/ou un justificatif du numéro de téléphone.**

Etape 3 : Mettre à jour les informations de votre enfant. **Bien remplir ou vérifier l'adresse mail et le numéro de téléphone de l'élève (important pour l'inscription au BAC et Parcoursup).** Les 5 données d'identification essentielles de l'élève (nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, sexe), ne sont pas modifiable en ligne. En cas d'erreur, finir l'inscription puis joindre le secrétariat des élèves avec le justificatif pour la modification à l'adresse mail suivante : secretariat-eleves.0950666H@ac-versailles.fr

ATTENTION : NE PAS CHANGER LA PHOTO DE VOTRE ENFANT (prise par la vie scolaire) pour les réinscriptions. SI LA PHOTO EST CHANGEE L'INSCRIPTION DE SERA PAS VALIDEE par le lycée.

Etape 4 : Etude automatique du droit à la bourse. En donnant son consentement, un parent n'a plus besoin de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire. **ATTENTION :** Si les parents ne sont pas mariés, **le consentement à l'étude automatique du droit à la bourse doit être effectué sur le compte EduConnect du parent qui a déclaré l'enfant sur sa déclaration d'impôt.** Si le parent qui inscrit l'enfant au lycée n'a pas d'enfant sur sa déclaration d'impôt, il refuse le consentement et l'autre parent pourra revenir avec ses codes EduConnect pour consentir à l'étude automatique du droit à la bourse. S'il y a un changement de parent qui demande la bourse par rapport à l'année dernière, merci de fournir son RIB au secrétariat des élèves dans une enveloppe avec nom et prénom de l'élève au plus tard en septembre.

Etape 5 : Validation de l'inscription. Aucune donnée ne peut plus être modifiée.



Télécharger le récapitulatif d'inscription et le garder précieusement.

Ajouter les pièces demandées directement en ligne :

- Justificatif de domicile ou du numéro de téléphone portable si changement pour les responsables légaux.
- Attestation de recensement pour les + de 16 ans de nationalité française si non fourni.
- Attestation de participation à la Journée Défense et citoyenne si en votre possession (obligatoire pour l'inscription aux examens)
- Remplir et déposer la fiche d'inscription à la cantine si besoin.
- Si inscription cantine, déposer Attestation de la Région « Equitables » envoyé par la CAF ou télécharger sur le site de la région IDF ou l'attestation du quotient familial de la CAF (pas plus ancienne que le mois de mai).

Si vous vous inscrivez à la cantine, merci de fournir un RIB dans une enveloppe avec le nom et prénom de l'élève au plus tard en septembre au service intendance.